

24.03.2014 - 06:45 Uhr

Deux nouveaux membres proposés pour siéger au Conseil d'administration d'AFG

Arbon (ots) -

Requête portant sur la nomination de Peter Barandun et Heinz Haller - Départ d'Edgar Oehler lors de l'Assemblée générale 2014 -
Requête portant sur un dividende de CHF 0,30

Arbon, le 24 mars 2014 - Le Conseil d'administration d'AFG Arbonia-Forster-Holding AG demandera à l'Assemblée générale du 25 avril 2014 de nommer deux nouveaux membres indépendants au Conseil d'administration. En outre, le Conseil proposera le versement d'un dividende exonéré de l'impôt anticipé de CHF 0.30 par action.

Outre la confirmation des membres existants Rudolf Graf (Président du Conseil d'administration), Christian Stambach, Andreas Gühring, Peter E. Bodmer et Markus Oppliger pour un nouveau mandat d'un an, le Conseil d'administration demandera à la prochaine Assemblée générale de nommer au Conseil Peter Barandun, Chief Executive Officer et Président du Conseil d'administration d'Electrolux Suisse, ainsi que Heinz Haller, Executive Vice President, Chief Commercial Officer, President Europe, Middle East, Africa (EMEA) Dow Chemical Company, dont le siège se trouve à Horgen, dans le canton de Zurich. Comme il l'avait annoncé, l'actionnaire principal Edgar Oehler quitte le Conseil d'administration en raison de son âge.

Le Conseil d'administration propose par ailleurs le versement d'un dividende de CHF 0.30 par action. Les statuts de l'entreprise devront en outre être modifiés dans le cadre de l'application de l'ordonnance fédérale «contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse».

Vous trouverez le présent communiqué et des renseignements supplémentaires sur les candidats proposés, ainsi que des informations détaillées concernant AFG sur notre site Web www.afg.ch.

Contact:

Rudolf Graf
Président du Conseil d'administration
et CEO par intérim
T +41 71 447 45 46
rudolf.graf@afg.ch

Stefan Kern
Head Corporate Communications
T +41 71 447 45 64
stefan.kern@afg.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052526/100753349> abgerufen werden.